

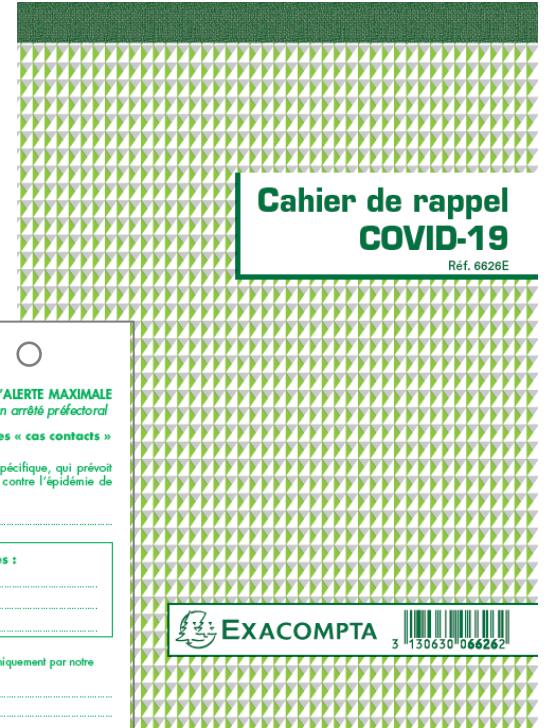
# Le cahier de rappel COVID-19

- Contexte : lutte contre la propagation de la COVID-19.
- Pour qui : les établissements des zones d'alerte maximale. Sont concernés les restaurants dits traditionnels (code NAF 56.10 A), les cafétérias et autres établissements libre-service (code NAF : 56.10 B) ainsi que la restauration rapide (code NAF 56 .10 C).
- Quoi : conforme aux recommandations du gouvernement et au modèle officiel de la CNIL. Ce cahier contient des fiches individuelles avec les renseignements nécessaires à la lutte contre la propagation de la COVID-19 : date et heure d'arrivée dans l'établissement, nom, prénom et numéro de téléphone. Les mentions obligatoires relatives à la protection des données (RGPD) sont également mentionnées. Les fiches doivent être détruites après 14 jours.
- Quand : Obligatoire depuis le 23/09 à Aix-Marseille et en Guadeloupe, depuis le 05/10 à Paris et petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne), et à compter du 10/10/2020 à Grenoble, Lille, Lyon, et Saint-Étienne.
- Livraison : Nouvelle version en stock début S42.



# Le cahier de rappel COVID-19

- Référence : 6626E
- Carnet de 150 formulaires individuels détachables
- Format A5
- Couverture cartonnée, intérieur papier 60g
- Avec perforation pour archiver par date, en classeur type fiches bristol 165x240mm (écartement 80mm, par exemple 51099E)
- Colisage : 5



FORMULAIRE POUR LES ÉTABLISSEMENTS SITUÉS EN ZONE D'ALERTE MAXIMALE  
Établissements soumis au protocole sanitaire renforcé fixé par un arrêté préfectoral  
COVID-19 : vos coordonnées pour faciliter la recherche des « cas contacts »

Notre établissement est soumis au respect d'un protocole sanitaire spécifique, qui prévoit le recueil d'informations vous concernant, dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de COVID-19.

Date et heure d'arrivée<sup>1</sup> :

Chaque client doit compléter les informations suivantes :

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées et utilisées uniquement par notre établissement<sup>2</sup> :

Conformément aux obligations prévues dans le protocole sanitaire défini par arrêté préfectoral, vos données seront uniquement utilisées pour faciliter la recherche des « cas contacts » par les autorités sanitaires, et ne seront pas réutilisées à d'autres fins.

En cas de contamination de l'un des clients au moment de votre présence, ces informations pourront être communiquées aux autorités sanitaires compétentes (agents des CPAM, de l'assurance maladie et/ou de l'Agence régionale de santé), afin de vous contacter et de vous indiquer le protocole sanitaire à suivre.

Vos données seront conservées pendant 14 jours à compter de leur collecte, et seront supprimées à l'issue de ce délai.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter<sup>3</sup> \_\_\_\_\_

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

<sup>1</sup> À compléter par l'établissement.  
<sup>2</sup> À compléter par l'établissement : identité et coordonnées de l'établissement.  
<sup>3</sup> À compléter par l'établissement : coordonnées téléphoniques, postales ou électroniques pour contacter la personne de votre établissement qui sera chargée de répondre à la demande.

